

ISSY-LES-MOULINEAUX

Tours du pont d'Issy : la ville se lance

Le feu est passé au vert pour les tours du bord de Seine, qui suscitent depuis des mois une farouche opposition à Issy-les-Moulineaux. Après la fin de l'enquête publique et le rapport du commissaire-enquêteur favorable au projet, le conseil municipal a approuvé hier soir la révision simplifiée de son plan local d'urbanisme (PLU) sur le secteur du pont d'Issy, lançant dans la foulée la création de la ZAC du même nom.

Vu comme une requalification de l'une des entrées majeures de la ville, le projet prévoit un vaste programme de construction à hauteur de 250 000 m², principalement de bureaux. Il compte aussi 13 500 m² de logements, dont 25 % de logements sociaux, ainsi que des commerces et équipements. Entre la Seine et les voies du RERC et du T2, les anciens immeubles de bureaux doivent être démolis. A la place seront édifiées les trois tours, d'une hauteur avoisinant les 180 m, qui sèment aujourd'hui le trouble chez les habitants.

Un collectif d'habitants envisage déjà des recours

A gauche du pont d'Issy, à la place des anciens locaux de « l'Equipe », sur un terrain appartenant à une filiale d'Axa, la première devrait accueillir bureaux et habitat. Un projet déjà confié en 2008 au cabinet d'architecte Loci Anima. De l'autre côté, à la droite du pont, deux tours sont prévues : sur un terrain du Crédit agricole, c'est l'architecte Jean-Paul Viguier qui serait choisi pour un immeuble associant bureaux et commerces. Le dernier projet serait édifié à la place du siège d'Yves Rocher, sur un terrain apparte-



ISSY-LES-MOULINEAUX. Une première tour, qui devrait accueillir des bureaux et des logements, est envisagée pour remplacer les anciens locaux du journal « l'Equipe ». Le programme a été adopté par la commune.

(AGENCE LOCIA NIMA.)

nant à GCI. Face à ce programme, un collectif d'habitants d'Issy, de Boulogne et d'associations (Actevi, AEBB, Issy l'écologie, Val de Seine Vert, Environnement 92), dont la plupart s'est déjà mobilisée contre les tours de l'île Seguin, a vu le jour, lançant une pétition contre « un projet déséquilibré qui dégrade l'environnement et menace le cadre de vie ».

Après son adoption hier, les représentants du collectif ne cachaient pas leur colère, et envisagent déjà des recours. « Comment ne pas en venir au contentieux ? » déplore Clotilde Norguet, de l'Actevi, d'autant que la municipalité se prévaut d'un rapport du commissaire-enquêteur contesté : le collectif a déjà écrit au tribunal administratif de Cergy pour lui en signaler « l'absence de neutralité » et « les insuffisances ». Un rap-

port également violemment mis en cause hier soir par l'opposition municipale, jugé « scandaleux » par les Verts, « consternant » par le PS, le MoDem dénonçant, quand à lui, « une concertation tronquée ». Tous ont voté résolument contre la modification du PLU et la création de la ZAC.

« Ce rêve de construire une nouvelle Défense au pont d'Issy est un non-sens, expliquait hier le conseiller municipal (PS) Laurent Pieuchot avant la séance. Dans cette partie de l'Île-de-France où on est déjà saturés de locaux d'activités, ce n'est pas de bureaux dont on a besoin, mais de logements pour tous ! » remarque l'opposant, qui déplore le manque de dialogue : « On atteint les limites de l'inacceptable. Le maire n'entend plus le ras-le-bol de sa population. »

PASCALE AUTRAN